PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
frais de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, *franc de port*.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14. **MONTREAL, VENDREDI 28 MARS 1851.** **No. 52.**

Projets du Cabinet anglais contre l'Eglise d'Irlande.

L'accueil qu'a reçu en Irlande le projet de de lord John Russell fait concevoir les plus sérieuses appréhensions sur la gravité du conflit qui va s'engager entre l'Eglise et le Gouvernement. Un article fort remarquable du *Tablet* (le seul journal catholique de Dublin) reflète avec fidelité le sentiment de l'Irlande L'auteur de l'article, faisant allusion à quelques paroles de l'avocat-général qui expriment la conviction que les catholiques *obéiront à la loi*. repond en ces terme :

" Quelle idée mesquine et méprisable sir J. Romilly se fait-il donc des catholiques du royaume-uni. s'il croit réellement qu'ils seront contents de cette mesure, s'il pense qu'ils consentiront volontairement à obéir à cette loi. Nous l'assurons, en toute sincérité et très-nettement que les catholiques ne sont pas si sots qu'il les suppose, et nous l'engageons, lui et ses complices à se préparer, sans perdre un moment, pour *la longue et pénible lutte* qui les attend assurément, et dans laquelle ils seront réduits en poussière comme les cailloux jetés sur le grand chemin.

" Obéir à la loi ! pas même à une seule de ses lignes. Je crois apprécier les dispositions de ce temps aussi bien que l'avocat-général ou lord John Russell, et je les invite à se préparer à la résistance la plus résolue, la plus vive sur chaque article, chaque phrase, chaque ligne chaque syllabe de la loi. Je ne me fais pas une trop haute idée de mes compatriotes catholiques, en disant qu'ils mettront mille fois en pièces toutes les dispositions pénales, et ils le feront avec toute l'ostentation que l'esprit de l'homme peut imaginer.

" Obéir à la loi ! Je déclare que sir John Romilly est le plus stupide des idiots s'il nourrit une telle espérance. Quiconque connait la nature d'un homme whig sait très-bien qu'il tient en réserve d'autres pénalités et d'autres lois de persécution si nous désobéissons ; mais nous braverons toutes ses pénalités ; nous affronterons toutes ses lois ; nous déjouerons ses plus extortions et, et le bravant, nous triomphérons dans notre désobéissance.

" Obéir à la loi ! Que gagnerions-nous en obéissant ? Serions-nous à l'abri de persécutions futures ? Pas du tout. Notre lâcheté, si nous étions si lâches, ne ferait que fournir des armes à nos persécuteurs, et les encourager à de nouveaux attentats contre nos libertés. Notre lâcheté ne ferait que stimuler leur insolence et leur esprit de rapine, et nous nous trouverions, après l'avoir bien mérité, divisés et prosternés à leurs pieds pour souffrir, sans résistance, tout ce que leur perfide imaginerait contre nous, aussitôt qu'il leur conviendrait de recommencer leur croisade impie.

" Obéir à la loi ! Qu'a donc gagné l'Archevêque de Dublin (nous ne parlons pas de l'homme qui usurpe ce titre, mais de l'Archevêque de Dublin par la grâce de Dieu), qu'a gagné, dis-moi, ce vénérable prélat par son obéissance à la loi ? Qu'a-t-il gagné en supprimant, dans tous ses actes publics, le nom de son diocèse, en cultivant l'amitié des whigs, en comptant sur leur honneur et leurs principes de justice ? Qu'a gagné la minorité des treize (dans le Concile) par sa complaisance, par sa confiance dans l'honnêteté impossible d'un ministère whig ? Les fruits de leur amitié pour ces hommes politiques ont été de se voir repoussés comme on repousse un chien, d'être chassés de leurs sièges, d'être menacés de nouveaux outrages, de nouvelles ignominies, s'ils ne coopèrent pas avec les mortels ennemis de leur religion à la guerre sacrilège qu'ils ont déclarée au Vicaire de Jésus-Christ ! (1)"

Les sentiments exprimés par le *Tablet* sont ceux de l'Irlande. Ses habitants ne pardonnent pas à lord John Russell l'inconvérance avec laquelle il s'est exprimé en parlant du Souverain Pontife et des Evêques. Ils ne pardonnent pas au chef du Cabinet de s'être donné la mission de signaler les griefs imaginaires du clergé et des fidèles contre le Pape et les prélats investis de sa confiance. Le clergé d'Armagh bénit Pie IX de lui avoir donné un Archevêque dont il se glorifie Les élections du clergé, quand il s'agit de pourvoir à la vacance d'un siege, ont pour objet de faciliter le choix du Souverain-Pontife. Mais quand les suffrages sont repartis d'une manière à peu près égale, quand les Evêques de la province sont eux mêmes partagés sur le mérite des candidats proposés (ainsi que cela est arrivé lors de la vacance du siège d'Armagh) dans ces cas d'ailleurs fort rares, le Souverain Pontife choisit un Evêque en dehors de la liste qui est le sujet de ce conflit d'opinions. Y aurait-il une conduite plus sage à suivre ? Tous les actes de l'Archevêque-Primat d'Irlande, depuis qu'il a pris possession de son siège, justifient la haute confiance dont l'a honoré Pie IX, et nous sommes convaincus que lord John Russell n'aurait que des éloges à donner à son zèle, à son activité, à sa charité. si Mgr. Cullen n'avait perdu tous ses titres à l'estime ministerielle en convoquant et en présidant le Concile de Thurles comme légat du Saint-Siege.

Le ministre qui, en parlant de la lettre synodale de ce Concile, a transforme les conseils de la charite en excitations à la révolte, aurait bien dû dire au Parlement son opinion sur la lettre pastorale que Mgr. Cullen a publiée recemment contre les sociétés secrètes, qu'il combat au nom de la morale et de la religion. Les journaux les plus hostiles à l'Episcopat catholique n'ont eu que des éloges à donner à ce document remarquable. Est-ce en vue d'encourager les ressentiments des paysans contre les seigneurs que Mgr. Cullen a condamné avec tant de force les sociétés secrètes, qui sont, en Irlande, comme dans tous les Etats de l'Europe, la source de tant de calamités ? L'Archevêque d'Armagh comprend et remplit en Evêque la mission qu'il a reçue du Vicaire de Jesus-Christ. Il tient à être le pasteur le plus actif de son diocèse ; il ne consent pas à se détourner de ses travaux apostoliques, pas même pour aller siéger à Dublin dans les commissions mixtes, au sein desquelles le Gouvernement l'avait appelé. L'Archevêque et tout le clergé rempliront leur mission en repoussant toujours les honneurs et les salaires de l'Etat. La persecution leur paraît préférable à un esclavage titré, ainsi qu'ils le déclaraient dans l'éloquente Adresse envoyée naguère au Cardinal Wiseman. Voici comment s'exprimaient, dans ce document, Mgr Cullen et les membres de son clergé :

" ..... Que si l'on cherchait, sous couleur de sympathie, à introduire une influence sacrilège et corruptrice là où l'esprit de Dieu seul doit présider et opérer, Votre Eminence et tous les catholiques anglais peuvent compter, à tout événement, sur la profonde sympathie, l'efficace coopération de leurs frères d'Irlande pour défendre leurs droits et maintenir leur indépendance.

" La couronne du martyre et les chaînes du confesseur de la foi sont les ornements et les trophées de l'Eglise ;— mais l'esclavage titré, les salaires corrupteurs qui la soumettraient aux manifestes d'un premier ministre ou aux décisions d'un conseil privé seraient un malheur encore plus formidable que la promulgation à nouveau du Code pénal qui menaçait jadis les fidèles."

Les sentiments du clergé de l'archidiocèse d'Armagh sont au fond les mêmes que ceux exprimés par le *Tablet*. L'Irlande entière repoussera la loi dont lord John Russell menace son Eglise. En supposant que le Gouvernement pousse jusqu'au bout ses menaces, n'est-il pas juste de considérer le bill contre la hierarchie comme le commencement d'une persécution ? (*L'Univers.*)

L'Irlande et le bill contre la hierarchie.

On ne se fait qu'une idée très-imparfaite de l'accueil qu'a reçu, au delà du detroit Saint-Georges, le bill contre la hierarchie. L'Angleterre est menacée d'y voir naître prochainement une agitation plus formidable qu'aucune de celles dont nous avons été temoins depuis vingt ans.

Dans une question politique, un chef eût peut-être été difficile à trouver ; mais, sur une question comme celle soulevée par le bill contre la hiérarchie, chaque Evêque devient dans son diocèse le chef du mouvement. Le premier prélat qui élève la voix pour exposer le malheur qui menace l'Eglise est Mgr. l'Archevêque de Dublin.

Le révérendissime docteur Murray s'était montré de tout temps le plus accommodant des membres de la hiérarchie. Dans des vues de conciliation et de concorde, il entretenait de bons rapports avec le pouvoir. Ce vénérable prélat siége dans les commissions mixtes des écoles nationales, des legs charitables, et même de l'université de la Reine. Lord John Russell s'est plu à opposer devant le Parlement sa conduite à celle d'autres archevêques. Eh bien ! c'est le conciliant archevêque de Dublin qui, le premier, élève la voix pour défendre les libertés menacées de l'Eglise.

Les antécédents de Mgr Murray ne permettent pas de supposer qu'il exagère la portée de cette mesure. Nous tenons à faire connaître son opinion, qui a en elle-même une grande importance, et qui prouvera qu'on n'a pas vu le bill sous des couleurs trop sombres.

Mgr. Murray s'adresse à son clergé en ces termes : " La main de la persécution est à la " veille de s'appesantir de nouveau sur nous ; " on jette au milieu de nous un nouvel élé- " ment de discorde civile..... Un bill a été " présenté au Parlement subversif de notre " discipline religieuse, hostile à la liberté de " notre culte et portant l'atteinte la plus grave " aux intérêts de nos pauvres..... Cette me- " sure, nominalement dirigée contre vos Evê- " ques, a pour but d'atteindre votre religion... " Quant aux titres, vos Evêques ne sont pas " libres de les abandonner. Ces titres sont " écrits dans les cieux. Nous les tenons d'au- " cune puissance séculière, et aucune puis- " sance séculière ne saurait nous les ravir .... " On prétend nous empêcher de nous recon- " naître même aux yeux de nos troupeaux, " pour ce qu'ils savent que nous sommes. " On nous menace d'amendes que nous ne " pouvons pas payer et dont le non-paiement " nous fera jeter en prison..... Ce qui ajoute " encore à l'astuce insultante de cette loi, c'est " de prétendre qu'elle laisse intacte notre li- " berté religieuse ! " Le vénérable Archevêque explique ensuite comment les pauvres seront victimes des dispositions de la loi, et il termine après avoir prescrit des prières, en demandant au gouvernement " si c'est par une telle loi " qu'il entend remercier le clergé ca- " tholique des efforts par lui faits à l'heure du " danger, dans l'intérêt de l'ordre et de la " paix."

ANGLETERRE.

Le Cadinal Wiseman a St. Edmond.

A environ deux milles sur la route de Ware à Cambridge est situé, dans une charmante vallée le joli village de Wadesmill. A deux milles plus loin, on voit à gauche, sur une éminence, le collège catholique romain de Saint-Edmond-Old-Hall, consistant en un grand bâtiment, une église moderne du style gothique, construite par Pugin, et qui n'est pas encore entièrement achevée. Le cardinal Wiseman est allé visiter ce collége, où il a été reçu vendredi dernier avec tout l'empressement et les honneurs dus à son rang. Dimanche soir, il a reçu de la paroisse une Adresse dont M. Ward, autrefois de l'Université d'Oxford, lui a donné lecture. Le Cardinal a répondu :

" Je reçois cette Adresse, non parce qu'elle exprime pour moi des sentiments flatteurs, car je suis persuadé que tout catholique les éprouve pour celui que Dieu charge de diriger son Eglise, mais parce qu'elle me donne la consolante assurance que vous appréciez la valeur de la vraie religion et le bonheur de la professer L'Eglise catholique est essentiellement gouvernée par des Evêques ; jusqu'à ce moment, il y avait des Evêques en Angleterre, mais qui n'avaient que l'administration du gouvernement ecclésiastique des catholiques. C'était là un état anormal, provenant de la persécution, et auquel les catholiques avaient dû se soumettre, mais dont depuis plus d'un siècle ils souhaitaient le changement Le temps est venu où les catholiques d'Angleterre, les chefs de l'Eglise à Rome, et surtout le Souverain-Pontife, ont pensé que ce changement devait avoir lieu, et Sa Sainteté l'a exécuté. Il n'a rien changé au dehors bien qu'on l'ait entendu traiter d'agression, d'usurpation, d'insulte. Ce n'est là qu'une invention des ennemis de notre religion, et qui ne contient pas un mot de vérité. Pourquoi donc ce cri d'effroi a-t-il été jeté ? parce qu'on voulait par son moyen arrêter, s'il était possible, les progrès de notre foi catholique. Que dire d'une religion dont les sectaires recourent à de tels moyens ? Elle ne peut que vous fortifier dans la vôtre, dans celle du Christ, qui a été poursuivie et persécutée dans le monde. Vous êtes catholiques ; depuis longtemps vous jouissez de la grâce d'appartenir à l'Eglise de Dieu, et c'est à ce titre, qu'au nom de N. S. Jesus-Christ, je viens vous supplier de ne pas vous effrayer, de ne pas fléchir au moment. Vous pourriez peut-être croire, ô vous qui ne connaissez point les voies de l'Eglise catholique, qu'elle n'a point fait assez, et qu'elle aurait pu faire davantage pour résister à ses adversaires ; mais nous savons tous que la force de l'Eglise est dans la résignation, dans les souffrances et la prière pour ses persécuteurs. C'est là notre vrai moyen de succès ; ne croyez donc pas que nous sommes faibles quand nous dédaignons de répondre à nos ennemis par des contre-meetings, des contre-résolutions et des contre-adresses. Ce ne sont pas là les voies de l'Eglise de Dieu. Mais si la nation revenait sur ses pas, si un nouvel acte d'injustice venait à se commettre, Dieu, qui seul tient l'épée de justice, sait aussi quelle vengeance il en devrait tirer. Prions-le de détourner de nous le malheur, et surtout celui du crime d'injustice."

Le lundi, le Cardinal a visité l'école de Old Hall ; après avoir examiné tous les détails du collége, il a fait une visite à M. Ward, et est reparti le soir pour Londres.

Les Apostats Italiens à Londres

On lit dans les journaux anglais :

" Une réunion des Italiens résidant à Londres, sans distinction de croyances religieuses, ni d'opinions politiques, s'est tenue dans Music-Hall, Hore-street, afin d'exprimer toute leur horreur de la puissance temporelle du Pape et condamner la dernière tentative de la cour de Rome pour etendre sa domination sur l'Angleterre."

Les feuilles de Londres reproduisent ensuite les harangues prononcées à cette occasion. Le *Constitutionnel* dit à ce sujet :

" Il y a à Londres une petite France émigrée qui jette l'opprobre et l'outrage à tout ce qu'il y a de respectable et d'élevé dans notre pays. A côté de cette France fictive est aussi une Italie microscopique qui n'est pas moins prodigue d'anathèmes et d'injures. Cette Italie révolutionnaire s'est rassemblée mercredi dans une guinguette pour protester contre l'agression papale, c'est-à-dire contre l'établissement d'évêchés catholiques en Angleterre. Tel était le prétexte de la réunion mais cette fausse étiquette était un appât tendu à la crédulité des journaux anglais, pour procurer aux divagations de la soirée le retentissement de leur immense publicité. Le véritable objet de la réunion était d'insulter le Pape et le catholicisme. Ajoutons que la plupart des Italiens présents ont, comme le docteur Achilli, fait profession de protestantisme.

" Le Président a eu sa bonne part dans toutes les injures qui ont été débitées à Music-Hall. L'armée française n'a pas été plus épargnée. Un plaisant a demandé pourquoi la France, au lieu de rétablir le Pape à Rome, ne lui avait pas restitué Avignon, et cette saillie a eu le plus grand succès Quant au vénérable Pie IX, les épithètes de renégat et d'apostat sont les plus douces qui lui aient été appliquées. La représentation a été terminée par un discours du Père Gavazzi, ancien moine qui, après avoir jeté le froc aux orties, fait en ce moment à Londres une sorte de cours public contre la religion catholique. Le père Gavazzi, après avoir déclamé contre le despotisme sanguinaire de la Papauté, a émis le vœu charitable qu'une heure de *Vêpres siciliennes* vînt débarrasser Rome de sa garnison française. Cet apôtre humanitaire veut inaugurer le règne de la fraternité par le massacre de 8.000 Français. On le voit : à quelque pays qu'appartiennent les révolutionnaires, l'effusion du sang innocent leur paraît un préliminaire indispensable, une condition nécessaire à la réalisation de leurs théories."

On lisait dernièrement dans l'*Armonia* de *Turin* :

" Gavazzi a été Barnabite ; mais il était apostat de son ordre avant de l'être du catholicisme. S'il était demeuré avec ses frères, il aurait continué comme eux à défendre le Pape et la religion du Christ. Pour les habitans de Turin qui ont si souvent entendu les éloquents prédicateurs Barnabites, il n'est pas nécessaire de défendre l'honneur de cet ordre. Du reste, Gavazzi est le seul qui se trouve à Londres."

Analyse de l'acte d'émancipation des catholiques passé en 1829 par le Parlement Britannique.

1°. La base de la mesure est de faire disparaître les incapacités civiles qui frappent les catholiques, et l'égalisation des droits politiques.

2°. Les catholiques romains seront admis dans les deux chambres. Aucune limitation quant au nombre.

Les catholiques en devenant membres de chacune des chambres jureront de supporter et de défendre la succession au trône,—abjureront le sentiment que les princes excommuniés par le pape, peuvent être déposés et mis à mort par leurs sujets—refusant au pape le droit d'avoir aucune juridiction civile dans le royaume Britannique—désavouant et abjurant solennellement l'intention de détruire l'établissement actuel de l'église tel que réglé par la loi, &c., &c.

3°. Les catholiques romains seront inhabiles à faire l'office de lord chancelier et celui de lord lieutenant d'Irlande.

4°. Ils pourront tenir tous les emplois de corporation—pourront être shérifs et juges.

5°. Mais ils ne pourront avoir aucune place appartenant à l'église établie ; dans les cours ecclesiastiques ; ni dans les universités, et colléges d'Eton, de Winchester et de Westminster ; non plus que dans aucune école de fondation ecclesiastique. Les lois relatives au droit des catholiques aux présentations seront restreintes. Dans les cas où un catholique possedera un office lié au patronage ecclésiastique, la couronne aura le droit de transferer le patronage. Aucun catholique n'au-

(1) *Tablet* du 15 février.

FEUILLETON.

VOYAGES AU CANADA

ET

Naufrage du R. P. Emmanuel Crespel, Recollet,

SUR

L'ISLE D'ANTICOSTI, EN 1736.

LETTRE CINQUIÈME.

MON TRES CHER FRERE,

Il n'y a pas huit jours que je vous écrivis ma quatrième Lettre, je me souviens que je vous promis sur la fin que je ne tarderais pas à vous envoyer la cinquième, je vous tiens parole et je continue ma Relation.

Le froid augmenta si fort pendant la nuit que toute la Baye fut glacée, et notre chaloupe prise de tous côtés, en vain essayâmes nous que quelque coup de vent la détacherait, le froid devint plus violent de jour en jour, les glaces se fortifièrent et nous n'eûmes point d'autre parti à prendre que de mettre à terre le peu de choses qui n'avaient pas été jettées à la Mer et d'apporter nos vivres auprès de nous. Nous fîmes des cabanes que nous couvrîmes de branches de sapin ; le Capitaine et moi étions assez au fait de la manière de les construire, aussi la nôtre fut-elle une des plus commodes : Les Matelots élevèrent la leur à côté de nous ; et nous construisîmes pour mettre les vivres, un petit endroit où personne ne pouvait entrer qu'en présence de tous les autres. C'était une precaution nécessaire, et pour prévenir les soupçons qui auraient pu naître contre ceux qui en auraient la direction, et pour empêcher que quelqu'un ne consumât en peu de jours ce qui devait nourrir longtemps plusieurs personnes.

Voici quels étaient les meubles des appartements que nous nous étions construits : Le pot de fer dans lequel on faisait chauffer du goudron nous servait de chandière ; nous n'avions qu'une seule hache, encore manquions nous de pierre propre à l'affiler ; et pour tout préservatif contre le froid, nous n'avions que nos habits, et des couvertures à demi brûlées. Un de ces meubles venant à nous manquer il fallait nécessairement perir. Sans le pot il nous était impossible de rien faire cuire pour nous substanter, sans la hache nous ne pouvions avoir de bois pour faire du feu, et sans nos couvertures toutes mauvaises qu'elles étaient, il n'y avait pas moyen de résister pendant la nuit au froid excessif qu'il faisait.

Cet état est bien affreux, me direz-vous, et l'on n'y peut rien ajouter ; pardonnez moi mon cher frère, car dans quelque temps il vous paraîtra incroyable son horreur doit augmenter à chaque ligne, et j'en ai beaucoup à vous écrire avant que d'arriver au comble de la misère où je me suis vu réduit.

Toute notre ressource était de pouvoir prolonger nos jours jusqu'à la fin du mois d'Avril, et d'attendre que les glaces fussent fondues afin de pouvoir avec notre chaloupe achever notre voyage : le hasard seul pouvait nous apporter du secours dans cet endroit, ç'aurait été nous flatter que d'espérer qu'il nous en vint aucun. Dans cette conjoncture il était nécessaire d'examiner mûrement ce que nous avions de vivres, et d'en régler la distribution de telle sorte qu'ils pussent durer jusqu'à ce temps. Nous réglâmes donc notre nourriture de la manière suivante : le matin nous faisions bouillir dans la neige fondue deux livres de farine pour avoir de la colle ou de la bouillie à l'eau ; le soir nous cuisions de la même façon environ le même poids de viande ; nous étions dix-sept, et par conséquent chacun de nous avait environ quatre onces de nourriture par jour. Il n'était pas question d'autre chose. Une fois la semaine seulement nous mangions des pois au lieu de viande, et quoique nous n'en prissions chacun que plein une cuillérée à bouche, c'était en vérité le meilleur de nos repas. Ce n'était pas assez d'avoir fixé la quantité de nourriture que nous devions prendre ; il fallait encore régler quelles seraient nos occupations. Nous entreprîmes Léger, Basile et moi de couper quelque temps qu'il fit, tout le bois nécessaire ; quelques uns se chargèrent de le porter ; et d'autres s'offrirent à ôter la Neige, ou plutôt à en diminuer l'épaisseur sur la route que nous prendrions pour aller dans la Forêt.

Vous serez peut être surpris de ce que je me chargeai de couper le bois, cet exercice ne vous semble pas fait pour moi, et peut être croyez-vous qu'il est au dessus de mes forces ; vous avez raison dans un sens, mais en faisant réflexion que les exercices violents ouvrent les pores, et donnent passage à quantité d'humeurs qu'il serait dangereux de laisser croupir dans le sang, vous comprendrez facilement que c'est à ces exercices que je dois ma conservation. j'ai toujours eu la precaution de me fatiguer extraordinairement lorsque je me suis senti appésanti, ou attaqué de la fièvre ; et surtout lorsque j'ai cru être surpris du mauvais air. J'allais donc au bois, et malgré les efforts que l'on faisait pour écarter la neige, nous y entrions souvent jusqu'à la ceinture. Ce n'était point là la seule incommodité que nous recevions dans cet exercice : les bois qui se trouvaient à notre portée étaient fort branchus, et tellement chargés de neige, qu'aux premiers coups de hache, elle abattait ceux qui les avait donnés, nous étions tous trois alternativement abbatus, et souvent nous tombions chacun deux ou trois fois ; alors nous continuions l'ouvrage, et quand par des secousses réitérées l'arbre se trouvait decharge de neige, nous l'abattions, le mettions en pièces, et revenions tous les trois à la cabane avec chacun notre charge ; pour lors nos camarades allaient chercher le reste, ou plutôt ce qu'il en fallait pour toute la journee ; nous trouvions ce métier là bien dur, mais il fallait absolument le faire, et quoique la fatigue fut extrême, il y avait tout à craindre si nous négligions de la prendre avec la même assiduite ; elle augmentait de jour en jour, car à force d'abattre du bois, nous etions obligés d'en aller chercher plus loin, et conséquemment de frayer une route plus longue. Notre foiblesse devenait plus grande à proportion que notre travail était plus fort. Des branches de sapin jettées indifféremment nous servaient de lit, la vermine nous rongeait, car nous n'avions pas quoi changer de linge, la fumée et la neige nous causaient aux yeux des douleurs incroyables, et pour comble de maux nous ne pouvions aller à la selle, et nous avions un flûs d'urine qui ne nous donnait point un moment de relache. Je laisse aux Médecins à examiner d'où ces deux incommodités pouvaient provenir ; quand nous en aurions sçu la cause, cette connaissance ne nous eut servi de rien ; il est assez inutile de découvrir la source d'un mal quand on n'est pas à portée d'y trouver aucun remède.

Le vingt-quatre Décembre, nous fîmes sécher les ornements de la chapelle, nous avions encore un peu de vin, je le fis dégeler, et le jour de Noël, je célébrai la Messe ; lorsqu'elle fut finie, je prononçai un petit discours pour exhorter nos gens à la patience. C'était une espèce de parallele de ce qu'avait souffert le Sauveur du Monde, avec ce que nous souffrions ; et je finis en leur recommandant d'offrir leurs peines au Seigneur, et en les assurant que cette offrande était un titre pour en obtenir la fin et la recompense. On exprime beaucoup mieux les maux que l'on sent que ceux qu'on voit sentir aux autres. Mon discours eut l'effet que j'en attendais, chacun reprit courage, et se résigna à souffrir jusqu'à ce qu'il plairait à Dieu de nous appeler à lui, ou de nous tirer du danger.

Le premier Janvier une pluie considérable qui tomba tout le jour, et dont il nous fut im-